



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/64/Corr.1
18 décembre 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-sixième réunion
Doha, 8-12 novembre 2008

Corrigendum

**RAPPORT DE LA CINQUANTE-SIXIEME REUNION
DU COMITE EXECUTIF**

Paragraphe 108 a) iii)

Remplacer 2 799 005 \$US (y compris les frais d'agence) à déduire du solde de la contribution bilatérale de l'Italie : 1 290 028 \$US en 2006, 764 499 \$US en 2007 et 512 512 \$US en 2008 *par* 2 799 005 \$US (y compris les frais d'agence) à déduire du solde de la contribution bilatérale de l'Italie : 1 632 512 \$US en 2006, 764 499 \$US en 2007 et 401 994 \$US en 2008.

Paragraphe 196 b)

Remplacer 79 000 \$US *par* 70 000 \$US.

Paragraphe 214 c)

Remplacer 77 814 \$US *par* 103 323 \$US, y compris les coûts d'appui de l'agence.

Annexe IV : Liste des projets et activités approuvés pour financement

Inde : condition pour la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (Allemagne) : *Remplacer* Approuvé dans le cadre de la stratégie globale pour l'Inde conformément à la décision 56/25 *par* Approuvé dans le cadre de l'approbation de la stratégie globale conformément à la décision 56/27.

Iran : condition pour la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (PNUE) :
Remplacer Approuvé dans le cadre de l'approbation de la stratégie globale conformément à la
décision 56/25 *par* Approuvé dans le cadre de l'approbation de la stratégie globale
conformément à la décision 56/27.
